La Ville obtient le classement de l'hôtel de ville comme Monument historique

Chef-d'œuvre de l'architecture des années 1930, fruit de la collaboration entre Tony Garnier, célèbre architecte lyonnais, Grand Prix de Rome en 1899, l'architecte Jacques Debat-Ponsan, et le maire André Morizet, l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt a été classé Monument historique après l'avis favorable de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

Inauguré en 1934, l'hôtel de ville, monument d'avant-garde, porteur de tous les caractères de la modernité, avait déjà vu la qualité de son exécution reconnue en 1975 avec son inscription sur la liste supplémentaire des Monuments historiques. Celle-ci constitue le premier niveau de protection d'un monument. Pour marquer les 90 ans de la mairie, la Ville avait organisé une grande exposition en 2024 et 2025 et demandé son classement au titre des Monuments historiques par délibération au conseil municipal du 7 décembre 2023.

AVIS FAVORABLE LE 10 SEPTEMBRE DERNIER DE LA COMMISSION NATIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Ce classement à l'échelon le plus élevé demandé par la Ville est décidé par arrêté du ministre de la Culture, après deux avis des Commissions nationale et régionale du patrimoine et de l'architecture. Ainsi, le dossier de l'hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt a été présenté à la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) Île-de-France du mardi 3 décembre 2024. Puis, la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a donné son avis favorable à l'unanimité, le jeudi 10 septembre 2026. Incluant droits et devoirs, ce classement permet notamment d'obtenir une expertise technique et des financements pour sa restauration. Les nécessaires travaux de réhabilitation pourront être lancés dans le respect de sa construction.

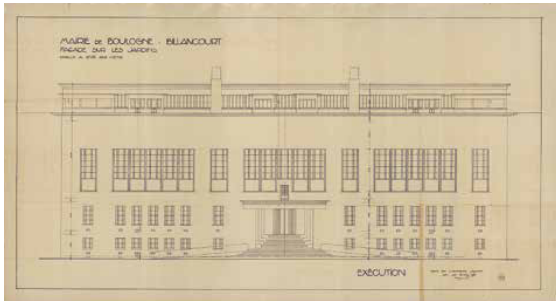

© Alain de Baudus

CHEF-D'ŒUVRE DE MODERNITÉ, MÊME APRÈS 90 ANS

Quand il ouvre ses portes au public en juillet 1934, le nouvel hôtel de ville incarne pleinement l'union de Boulogne et de Billancourt, réunies huit ans auparavant. Déjà qualifié de chef-d'œuvre par ses tout premiers visiteurs, le bâtiment avait été commandé par le sénateur-maire André Morizet, qui avait eu la brillante idée de choisir le centre géographique de la ville comme emplacement. Tout aussi remarquable a été sa décision de confier son édification aux architectes Tony Garnier, Grand Prix de Rome en 1899, et Jacques Debat-Ponsan. Dès 1925, André Morizet convainc son conseil municipal de l'intérêt d'une nouvelle mairie. Il expédie une délégation en Belgique, où elle découvre l'organisation la plus rationnelle possible des services municipaux. La délégation poursuit son travail à Lyon pour voir les réalisations de Tony Garnier, à qui André Morizet confie très vite le projet. Les esquisses de l'architecte, conservées aujourd'hui aux Archives municipales, montrent déjà les contours de l'édifice final. Deux parallélépipèdes accolés, l'un dévolu aux services municipaux et l'autre, destiné aux réceptions et aux bureaux des élus, constituent toujours aujourd'hui l'hôtel de ville. Les hautes fenêtres, la pierre rosée de Comblanchien et l'entrée principale, monumentale, concourent à la noblesse du bâtiment des réceptions voulue par le sénateur-maire et l'architecte. Les salons d'honneur forment un seul et même espace long de 50 mètres, haut de 10 mètres et sont décorés de feuilles d'or apposées sur les parois hautes et du marbre noir Golzinne pour le soubassement. Le bâtiment dédié aux services municipaux et à l'accueil des citoyens s'organise autour du grand et large espace du hall des guichets, 65 mètres de long, 28 mètres de large et 22 mètres de haut. Trois coursives en encorbellement desservent les bureaux dans les étages. Un espace magnifique et baigné de lumière naturelle.


© Alain de Baudus

■ Vue intérieure de l'hôtel de ville.



© Alain de Baudus

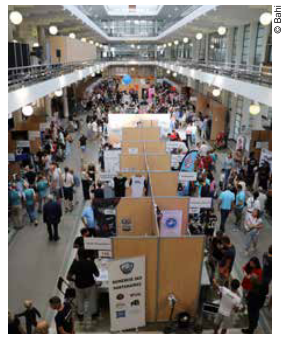
■ Plan d'exécution de la façade latérale dessiné par Tony Garnier, 11 mars 1930.


© Alain de Baudus

■ Exposition *L'hôtel de ville, notre histoire commune*, en décembre 2024.

L'hôtel de ville, lieu de vie apprécié des Boulonnais

Forum des activités, Salon du livre, bal des clubs seniors, tournoi de bridge, Forum de la petite enfance, accueil des nouveaux Boulonnais, cérémonies des mariés, des bacheliers et de citoyenneté… L'hôtel de ville accueille sans cesse ses habitants. Ces derniers apprécient se rendre dans les salons d'honneur, où siègent habituellement les membres du conseil municipal. De son côté, la salle des mariages voit s'unir en moyenne 400 couples par an, et de nombreux Boulonnais se souviennent y avoir vécu un événement heureux. Dans le bâtiment, se situent aussi les Archives municipales, consultées chaque jour par des passionnés d'histoire, des professionnels des archives, des professeurs et des étudiants.


© Bahi

■ Les Boulonnais lors du Forum des activités à l'hôtel de ville.

La Ville soutient l'Institut Tony-Garnier

Hormis l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt, la très grande majorité des réalisations de Tony Garnier (1869-1948) se concentrent entre Rhône et Saône. Son travail de précurseur de l'architecture moderne est pourtant célébré académiquement dans le monde entier, tout en étant presque oublié à Lyon, sa ville natale. À l'écoute, Boulogne-Billancourt soutient les initiatives de l'Institut Tony-Garnier pour faire inscrire l'ensemble de l'œuvre de l'architecte à l'Unesco afin de lui offrir une reconnaissance internationale, mais le projet attend toujours le soutien officiel de la ville de Lyon (cf. article du *Figaro* du 19 octobre intitulé « Architecte génial, précurseur, mais oublié : à Lyon, un classement à l'Unesco pour sauver l'œuvre de Tony Garnier ? »). De son côté, l'Institut Tony-Garnier a noué un partenariat fort avec la Ville. Cela s'est traduit notamment par l'appui de Boulogne-Billancourt à la démarche de constitution du dossier d'inscription à l'Unesco, mais aussi lors du 90e anniversaire de la construction de l'hôtel de ville. Depuis, la Ville expose au rez-de-jardin de la mairie des photos contemporaines d'Anne-Sophie Clémençon sur l'œuvre de l'architecte.


© Alain de Baudus

■ Au rez-de-jardin de l'hôtel de ville, les photos d'Anne-Sophie Clémençon, sur l'architecture de Tony Garnier.